

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Lunéville
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : **15**
Nombre de conseillers en exercice : **40**

Date de convocation :
27 novembre 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/11/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Invité : Claude RICHARD

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Philippe COLIN pouvoir donné à Philippe ARNOULD, Dominique GEORGE pouvoir donné à Jocelyne CAREL, Bruno MINUTIELLO pouvoir donné à Murielle GRIFFOUL, Catherine PAILLARD pouvoir donné à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ, Christophe SONREL pouvoir donné à Philippe DANIEL

Absents : Pierre-Jean COURBEY, Christian GEX

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques LAMBLIN

Membres présents.....	20
Absents représentés.....	7
Absents.....	2
Votants.....	27

Délibération 2025_074

MOBILITE - Attribution du marché de travaux pour le PEM d'IGNEY / AVRICOURT

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	7	27	0	0	0

Dans le cadre de la compétence Mobilité, le PETR du Pays du Lunévillois a souhaité poursuivre son schéma d'aménagement des pôles multimodaux autour des gares de son territoire. Le 02 juin 2025, le comité de pôle a pris la délibération 2025-031 pour valider la phase AVP du pôle multimodal de la gare d'Igney / Avricourt. L'estimation était de 1 157 000 € HT.

Pour mettre en œuvre ce projet et désigner les entreprises, une consultation a été lancée. La publicité a été effectuée sur la plateforme de dématérialisation xmarchès au BOAMP et au JOUE, la consultation ayant pour date limite de retour des offres le vendredi 21 novembre 2025 à 12h00.

Le marché comporte trois lots :

- Lot n°1 : Voirie, réseaux divers
- Lot n°2 : Espaces verts
- Lot n°3 : Mobiliers

12 candidats ont déposé une offre (6 pour le lot 1, 6 pour le lot 2 et 0 pour le lot 3).

Conformément à l'article 2.2 du règlement de consultation, les variantes « entreprises » sont autorisées uniquement pour le lot 1 :

- les revêtements de surface suivants du lot 1 : Voirie et Réseaux Divers : les pavés de la Place, et les enrobés teintés dans la masse sur chaussée et sur trottoir

Deux entreprises ont remis des offres variantes validées techniquement.

LOT1

Sans variante

	Prix de base	Prix après négo	Note prix	Note technique	Note finale
COLAS	1 008 457 €	989 057 €	54,5	40	94,5
EIFFAGE	1 116 247 €	1 104 651 €	48,8	23,6	72,4
LINGENHELD	1 157 592 €	1 157 592 €	46,5	31,8	78,3
JEAN LEFEVRE	994 442 €	938 896 €	57,4	33,8	91,2
THIRIET	1 496 155 €	1 466 155 €	36,7	35,9	72,6
STV	944 562 €	897 890 €	60,0	31,8	91,8

Avec variante

	Prix de base	Prix après négo	Prix avec variante	Note prix	Note technique	Note finale
COLAS	1 008 457 €	989 057 €	879 824 €	60	40	100,0
EIFFAGE	1 116 247 €	1 104 651 €	1 104 651 €	47,8	23,6	71,4
LINGENHELD	1 157 592 €	1 157 592 €	1 090 974 €	48,4	31,8	80,2
JEAN LEFEVRE	994 442 €	938 896 €	938 896 €	56,2	33,8	90,0
THIRIET	1 496 155 €	1 466 155 €	1 466 155 €	36,0	35,9	71,9
STV	944 562 €	897 890 €	897 890 €	58,8	31,8	90,6

LOT2

	Prix de base	Prix après négo	Note prix	Note technique	Note finale
KEIP	43 190 €	41 924 €	36,6	33,7	70,3
DHR NGE Paysage	25 604 €	25 604 €	60,0	40,0	100
HURSTELL et ORME	32 670 €	32 670 €	47,0	33,7	80,7
TERIDEAL TARVEL	31 953 €	30 182 €	50,9	32,6	83,5
LOR ESPACE VERT	32 305 €	31 981 €	48,0	31,6	79,6
STV & DAMIEN LECLERC	30 081 €	29 385 €	52,3	33,7	86,0

LOT 3

Aucune entreprise n'ayant répondu, il est proposé de négocier de gré à gré avec des entreprises spécialisées en ne modifiant pas les conditions initiales du marché, conformément à l'article R.2122-1 du Code de la commande publique.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant qu'une procédure d'appel d'offres tendant à l'attribution d'un marché portant sur les travaux du pôle multimodal a été conduite.

Considérant qu'une négociation a été entreprise sur le prix des prestations.

Considérant que la commission d'Appel d'offres réunie le 03 décembre 2025, a approuvé les variantes proposées et a décidé de retenir :

Pour le lot 1 l'entreprise :

COLAS France – Etablissement VALENTIN

21 chemin St Léopold

54300 LUNEVILLE

Pour un montant de 879 824,95 € HT avec la variante technique

Pour le lot 2 l'entreprise :

DHR NGE Paysages

610, rue Marie MARVINGT

54200 TOUL

Pour un montant de 25 604,35 € HT

Pour le lot 3 l'entreprise :

A convenir lors d'une négociation de gré à gré.

Comme titulaires du marché.

Sur proposition de la Commission d'appel d'offres et vu son rapport, le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le lot 1 des travaux du PEM à COLAS France – Etablissement VALENTIN 21, chemin St Léopold 54300 LUNEVILLE pour un montant de 879 824,95 € HT avec la variante technique
- **ATTRIBUE** le lot 2 des travaux du PEM à DHR NGE Paysages pour un montant de 25 604,35 € HT
- **AUTORISE** le président à négocier de gré à gré avec des entreprises spécialisées pour le lot 3.
- **AUTORISE** le Président à notifier les marchés correspondants aux entreprises retenues conformément à l'offre de prestations présentées ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles et avenants à la réalisation de ce marché ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget annexe Mobilité-Transports 2026 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 décembre 2025
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.12.05 08:27:29 +0100
Ref:9996929-15074900-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du Lunéillois